



## Vente bien immobilier en indivision

-----  
Par vuache185

je suis usufruitière d'une maison.

les nus propriétaires sont mes enfants, or tout le monde veut vendre cette maison y compris moi et j'en percevrai 30 % vu mon âge, je pars dans un autre logement.

un des nus propriétaires refuse le prix de vente envisagé alors que les deux autres nu propriétaires ainsi que moi même somme d'accord sur ce prix estimé par 3 agences  
les diagnostics ont été effectués il n'y a plus qu'à signer  
or l'un des nus propriétaires refuse de signer le mandat de vente, ce qui risque de porter préjudice à la maison, car le bien sera inhabité et donc risque de se détériorer

quelle solution y a t il 3 contre 1 !!  
merci pour vos conseils

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour à vous aussi.

Si certains indivisaires ont plus de 2/3 de propriété, ils peuvent forcer la vente.  
Sinon il faut demander au tribunal... lequel sera suivi d'une mise aux enchères et à l'arrivée d'une perte sèche pour tout le monde...

Parfois cette perspective peut ramener à la raison l'indivisaire trop gourmand.

Demandez conseil à votre notaire.

-----  
Par vuache185

bonjour,  
du coup, puisque 2 nus propriétaires sont ok le troisième doit céder si je comprends bien

effectivement la mise aux enchères d'un bien estimé à 550 000 euros c'est préjudiciable pour tout le monde y compris le réfractaire ! j'imagine que si décision de justice tout le monde devra payer encore une conséquence peu envisageable !

merci pour le retour

vuache185